

des recherches médicales ne possède pas de laboratoires, mais elle accorde des subventions et des bourses d'études valables surtout dans les écoles de médecine des universités canadiennes (voir pp. 423 et 438-441).

**Relations avec l'industrie.**—En plus d'effectuer les travaux de recherche qui font partie de ses fonctions principales, le Conseil dirige un Service d'information technique. Le personnel de techniciens, se servant de la vaste bibliothèque dont dispose le Conseil, peut d'habitude fournir très promptement n'importe quel renseignement demandé. Un échange libre et constant de personnel et de renseignements se fait entre les laboratoires du Conseil et ceux de l'industrie afin de donner à celle-ci la possibilité d'utiliser les laboratoires du Conseil tout comme les services d'une grande société ont recours à leurs propres laboratoires comme sources d'information et d'aide scientifiques. En outre, le Conseil entreprend, à forfait, des travaux de recherche pour tout établissement aux prises avec un problème qu'il est impossible de résoudre dans les laboratoires privés de consultation et d'essai; en retour, un grand nombre de sociétés accordent leur aide au Conseil. Dans cet ordre d'idées, le Conseil maintient aussi depuis longtemps une étroite collaboration avec beaucoup d'industries canadiennes appartenant à divers domaines.

Dès le début, le Conseil a établi des commissions associées qui continuent d'exister. Au cours des années, des centaines de spécialistes ont accepté l'invitation du Conseil à faire partie de ces commissions et ont fourni l'apport de leur savoir et de leur expérience à la solution des problèmes qui leur étaient posés. Les membres des commissions consacrent leur temps et leurs efforts aux études qui leur sont confiées, sans rétribution aucune, et leur concours est des plus utiles au Conseil.

**Fondations.**—Depuis sa création en 1916, le Conseil accorde des subventions d'aide à la recherche. Ces subventions sont versées aux directeurs des sections scientifiques des universités pour leur permettre d'acheter l'appareillage requis et d'embaucher de jeunes aides, habituellement des étudiants. Ces subventions ont beaucoup aidé les universités à mettre sur pied les excellentes écoles d'études supérieures qui existent maintenant au Canada. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1960, le Conseil a mis à la disposition des universités canadiennes plus de \$8,200,000 pour fins de recherches fondamentales.

Le conseil octroie chaque année des bourses d'études et des subventions à la recherche. Les bourses accordées en sciences et en génie sont respectivement de \$1,800 et de \$2,200. On offre des bourses spéciales de \$2,200 par année et des bourses post-doctorales, pour séjour outre-mer, de \$2,700 pour les étudiants célibataires et de \$3,500 pour les étudiants mariés. Il y a de plus des bourses de recherches médicales post-universitaires, de \$3,000 à \$5,000 selon la formation et l'expérience du candidat. Un nombre limité d'assistants en recherches médicales et d'assistants en recherches médicales post-doctorales se voient également confier des postes dans les facultés de médecine des universités canadiennes. Le Conseil accorde aussi des bourses de recherches en art dentaire. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1960, 474 bourses ont été octroyées, soit une somme de plus de \$1,500,000.

Depuis 1948, le Conseil a accueilli dans ses laboratoires des bénéficiaires de bourses post-doctorales, soigneusement choisis au moyen de concours ouverts aux Canadiens et aux ressortissants d'autres pays. La diversité des connaissances et de l'expérience que ces jeunes scientifiques ont apportée dans les laboratoires a stimulé les recherches à tel point qu'on a décidé d'élargir le programme au cours des dernières années. Des boursiers sont aussi accueillis dans les facultés de sciences des universités canadiennes et dans les laboratoires de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de certains ministères fédéraux (Agriculture, Mines et Relevés techniques, et Santé nationale et Bien-être social). A l'heure actuelle (mars 1960), plus de 200 bourses de ce genre permettent à de jeunes chercheurs de se livrer à des travaux en chimie, en physique, en biologie, etc.

### Principaux travaux de 1958-1959

Le présent article ne donne qu'un aperçu des travaux de chaque division avec quelques mentions particulières. L'activité des Laboratoires régionaux des provinces de l'Atlantique et des Prairies est indiquée aux pp. 423-424.